

# Patrimoine dans la Forêt de La Vêge



Visorando



Randonnée n°43876371

Une randonnée proposée par Christophe Mathis

Route "patrimoine" dans La Vêge avec passages en forêt et en plaine principalement des petites routes communales ou forestières adaptées au vélo de route.

<b>Durée :</b>	5h	<b>Difficulté :</b>	Difficile
<b>Distance :</b>	83,88 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	751 m	<b>Activité :</b>	Vélo de route
<b>Dénivelé négatif :</b>	758 m	<b>Commune :</b>	Claudon (88410)
<b>Point haut :</b>	408 m		
<b>Point bas :</b>	230 m		



La Clairière  
du Verbamont

## Description

Départ de l'éco-camping de la Clairière du [Verbamont](#) ou à un parking alternatif en contrehaut ou contrebas du camping.

**(D/A)** Prendre vers le Sud, passer le hameau d'Henricel et continuer tout droit au carrefour et atteindre une patte d'oie après le hameau de Thomas.

**(1)** Choisir la droite, traverser la Rochère et, à la sortie du village, atteindre le carrefour indiquant la Fontaine des Violettes.

**(2)** Prendre à gauche, passer devant l'ancienne école rénovée en résidence d'artiste et poursuivre la route goudronnée (Chemin du Bois). Ignorer à droite la maison forestière et rejoindre le prochain carrefour de routes.

**(3)** Virer à droite puis rapidement à gauche. Filer tout droit jusqu'au croisement au Viaduc de Passavant-la-Rochère.

**(4)** Tourner à droite (D7) et au Stop, à gauche, Grande Rue, direction Corre. Face au Monument aux Morts, Place Jeanne d'Arc, aller à droite sur la D50 et atteindre un carrefour à quatre directions.

**(5)** Prendre à droite, direction de Martinvelle et 150 m plus loin, à la patte d'oie, obliquer à droite. Aux premières maisons de Martinvelle, tenir la droite, Route de Passavant, direction Régnéville. Poursuivre ensuite tout droit, Route de Monthureux et arriver au carrefour de sortie du village.

**(6)** Ignorer la direction de Régnéville et prendre à gauche sur la voie communale. Continuer tout droit au croisement suivant (Rue du Château) et rejoindre un croisement à quatre directions (D2).

**(7)** Filer en face, et rejoindre le village de Bousseraucourt.

**(8)** Au croisement, partir à droite, passer devant l'église traverser le village et continuer jusqu'à Grignoncourt.

**(9)** Juste après l'entrée du village, prendre à gauche, longer l'église à main droite, puis la mairie et poursuivre tout droit, Rue de Paris (D15<sup>D</sup>, jusqu'au carrefour avec la D417.

**(10)** Virer à droite, direction de Châtillon-sur-Saône, passer le pont sur la Saône et arriver à un carrefour à quatre rues au centre du village.

**(11)** Partir à droite sur la D15, direction Lironcourt et atteindre son église.

## Points de passages

- D/A Parking - Clairière du Verbamont**  
N 48.043847° / E 6.080076° - alt. 346 m - km 0
- 1 Patte d'oie**  
N 48.013165° / E 6.083761° - alt. 379 m - km 3.77
- 2 Passavant-la-Rochère - Verrerie de La Rochère**  
N 47.987505° / E 6.057031° - alt. 283 m - km 7.55
- 3 Carrefour de routes**  
N 47.975051° / E 6.045321° - alt. 264 m - km 9.51
- 4 Viaduc de Passavant-la-Rochère - Église de la Nativité de Notre-Dame (Passavant-la-Rochère)**  
N 47.969808° / E 6.038878° - alt. 245 m - km 10.48
- 5 Carrefour à quatre directions**  
N 47.966991° / E 6.031229° - alt. 270 m - km 11.39
- 6 Martinvelle**  
N 47.976618° / E 5.996434° - alt. 288 m - km 14.38
- 7 Carrefour à quatre directions**  
N 47.970498° / E 5.973989° - alt. 317 m - km 16.31
- 8 Bousseraucourt**  
N 47.960871° / E 5.930217° - alt. 289 m - km 20.02
- 9 Grignoncourt**  
N 47.959059° / E 5.908185° - alt. 278 m - km 21.83
- 10 D417 - Saône (rivière) - Affluent du Rhône**  
N 47.947467° / E 5.908751° - alt. 239 m - km 23.33
- 11 Châtillon-sur-Saône, carrefour à quatre**

(12) Poursuivre la D15 jusqu'à trouver le départ de la route C2, direction le Grand Thon à gauche.

(13) L'emprunter et au village, suivre à droite la Rue de la Place. Longer l'église à main gauche, poursuivre Rue des Tilleuls puis continuer tout droit jusqu'à Fouchécourt (D460).

(14) À l'église, prendre à droite, Rue Basse, traverser le ruisseau et juste après le lavoir, prendre à gauche, Route de Saint-Julien.

(15) À la patte d'oie, au calvaire, aller à droite et poursuivre jusqu'à l'église de Saint-Julien.

(16) Passer devant le parvis; puis prendre à gauche à 100 m, Rue de Flabémont. Sortir du village puis, face au cimetière, aller à droite, direction de Flabémont. Continuer toujours tout droit, passer le hameau de Flabémont et entrer à Tignécourt.

(17) Prendre à gauche sur la D15, direction Serécourt. Suivre celle-ci, entrer dans le village de Serécourt et rejoindre la Mairie.

(18) Tourner à droite, Rue de l'École puis continuer à droite à la sortie du village (D25) et rejoindre Morizécourt.

(19) À l'entrée du village, prendre à gauche et suivre la D25 jusqu'à Frain (D21).

(20) Prendre à droite, traverser le village tout droit, longer le cimetière à main gauche et arriver à une patte d'oie. Obliquer à gauche sur la D25, direction Serocourt. Rester sur cette départementale, traverser Serocourt, Marey, Gignéville puis rejoindre Viviers-le-Gras.

(21) Au croisement, prendre à droite, Rue de la Croix, passer devant la Mairie puis l'église et poursuivre tout droit sur la D2 devant le lavoir, Rue des Moulins. À la patte d'oie, obliquer à gauche, Route de Provenchères, puis tenir la droite au croisement suivant (D164) et atteindre un croisement multiple à Provenchères-lès-Darney.

(22) Poursuivre à droite sur le C2, direction Nonville, passez le pont sur le petit cours d'eau et filer tout droit. Traverser la Forêt de Nonville, longer une ferme à main gauche, puis entamer la descente jusqu'à un carrefour à quatre directions à l'angle d'un bois.

(23) Virer à droite, entrer dans Belmont et face au n°11, tourner à gauche. À la fontaine avec une statue de Vierge, poursuivre à droite, sortir du village et arriver à une patte d'oie.

(24) Obliquer à gauche, passer la Grange Batin et poursuivre jusqu'au carrefour à quatre directions.

(25) Tourner à droite (D460) et suivre cette départementale jusqu'au carrefour du lieu-dit de le Cras.

(26) Virer à gauche, longer une ferme à main droite et plonger sur le hameau de Hubert. Le traverser **avec prudence** et passer le pont sur la Saône. Poursuivre tout droit et traverser le hameau de Beauregard bas et arriver à un carrefour avec le vestige d'un pont à main gauche.

(27) Partir à gauche, Route de Couchaumont, continuer tout droit, longer une sapinière et rejoindre la D54 à l'entrée de Grange Rouge.

(28) Tourner à gauche, passer devant l'église de Claudon et descendre jusqu'au carrefour avec le grand vélo. Faire quelques mètres à droite sur la D5, direction Passavant-la-Rochère jusqu'au prochain croisement.

## rués - Apance (rivière) - Affluent de la Saône

N 47.948305° / E 5.883867° - alt. 249 m - km 25.44

### 12 Église de Lironcourt

N 47.969651° / E 5.894263° - alt. 248 m - km 28.51

### 13 Route, C2

N 47.982866° / E 5.888924° - alt. 245 m - km 30.26

### 14 Fouchécourt, Rue Basse

N 48.008756° / E 5.859695° - alt. 266 m - km 34.04

### 15 Patte d'oie avec un calvaire

N 48.011081° / E 5.864008° - alt. 276 m - km 34.5

### 16 Église de Saint-Julien

N 48.019422° / E 5.894847° - alt. 304 m - km 37.19

### 17 Tignécourt, D15

N 48.043513° / E 5.892568° - alt. 271 m - km 41.14

### 18 Mairie de Sérecourt

N 48.054988° / E 5.84357° - alt. 341 m - km 45.26

### 19 Morizécourt, D25 - Ancien Prieuré de Deully (Morizécourt)

N 48.069582° / E 5.862042° - alt. 339 m - km 47.63

### 20 Frain

N 48.086557° / E 5.875744° - alt. 348 m - km 50.74

### 21 Viviers-le-Gras, Rue de la Croix

N 48.12498° / E 5.937618° - alt. 342 m - km 59.29

### 22 Provenchères-lès-Darney, C2

N 48.125477° / E 5.955353° - alt. 367 m - km 60.76

### 23 Carrefour à quatre directions à l'angle d'un bois

N 48.091463° / E 6.00756° - alt. 315 m - km 66.75

### 24 Patte d'oie

N 48.082911° / E 6.011132° - alt. 281 m - km 67.84

### 25 Carrefour à quatre directions

N 48.068298° / E 6.021262° - alt. 289 m - km 69.68

### 26 Le Cras

N 48.056423° / E 6.002861° - alt. 308 m - km 71.67

### 27 Route de Couchaumont

N 48.037912° / E 6.011272° - alt. 285 m - km 74.41

### 28 D54

N 48.033013° / E 6.022106° - alt. 330 m - km 75.65

(29) Monter à gauche sur la D5<sup>E</sup>, direction Droiteval.

(30) À l'entrée du hameau de Droiteval, prendre directement à droite, Route de Forge Neuve, et suivre la vallée de l'Ourche. Traverser le hameau et ses deux maisons, obliquer à droite, longer l'étang et emprunter la 1<sup>re</sup> route à droite. Traverser l'Ourche sur le pont en fer, puis le hameau de la Hutte en montée. Tenir la droite au croisement suivant, passer devant la chapelle-école, puis l'Arboretum de la Hutte et rejoindre le parking à l'éco-camping [la clairière du verbamont](#) (D/A).

● 29 D5E - Église Saint-Guérin (Claudon)

N 48.032329° / E 6.036211° - alt. 318 m - km 76.83

● 30 Route de Forge Neuve - Abbaye Notre-Dame (Droiteval)

N 48.042165° / E 6.03921° - alt. 273 m - km 78.36

📍 D/A Parking - Ourche (rivière) - Affluent de la Saône

N 48.043847° / E 6.080075° - alt. 346 m - km 83.88

## Informations pratiques

[Éco-camping la clairière du Verbamont](#), camping et hébergements insolites, labellisé avec un accueil vélo.

Superette à Passavant la Rochère.

Boulangier à Frain.

Restaurant à Chatillon-sur-Saône.

Glacier artisanal à Lironcourt.

Fruits en libre cueillette à Grignoncourt.

Maraicher à Serécourt.

## A proximité

À visiter.

La verrerie de la Rochère, l'église de Passavant, les petits villages et leur architecture, Châtillon-sur-Saône, village médiéval, église de Saint-Julien, Maison de la Nature à Tignécourt, Droiteval et son abbaye.

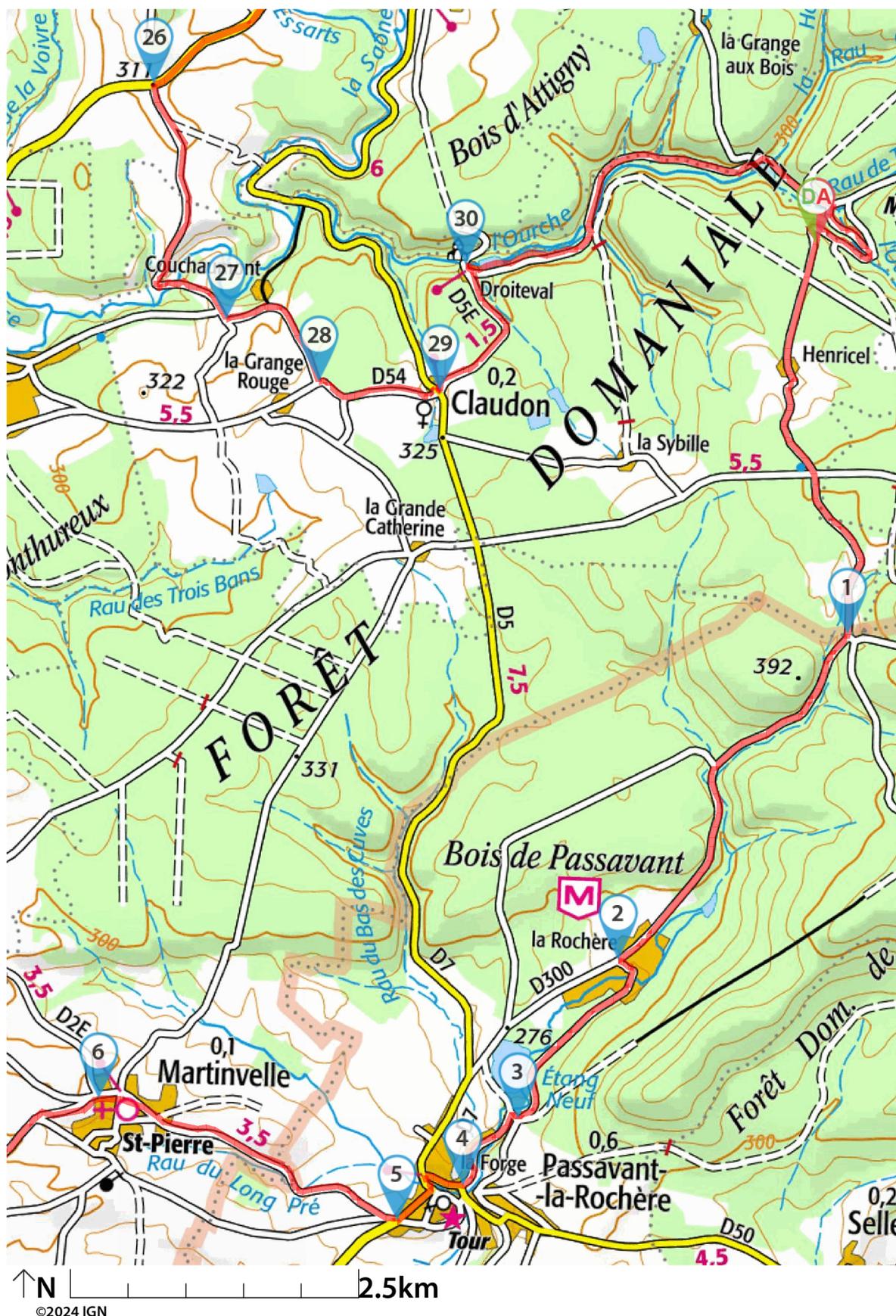
Extrait de Vosges matin : forêt d'exception : le Massif de Darney - La Vôge obtient le précieux label

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-patrimoine-dans-la-foret-de-la-voge/>

### En savoir plus :

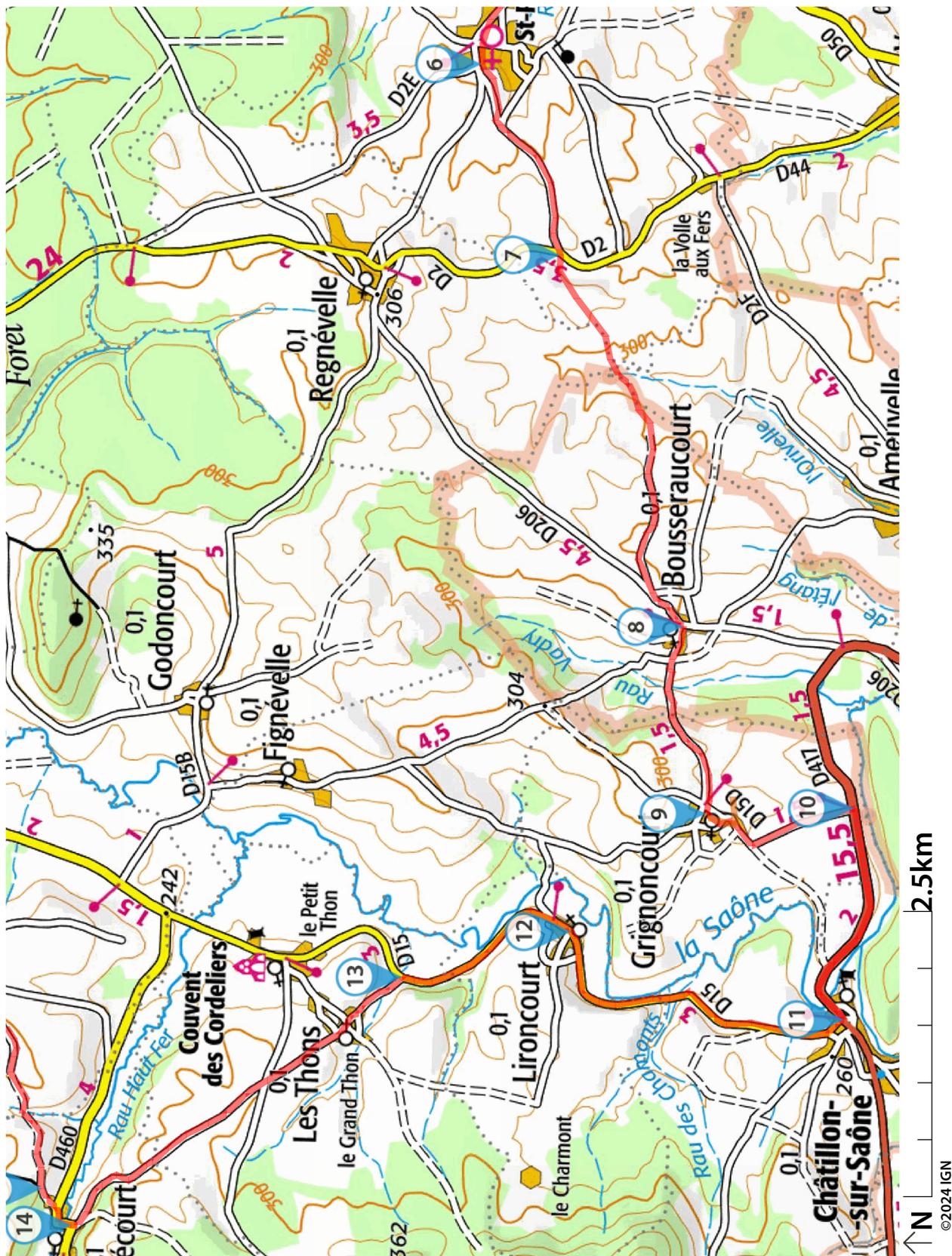
Email : [leverbamont@gmail.com](mailto:leverbamont@gmail.com) - Site internet : <https://www.camping-vosges-nature.com>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



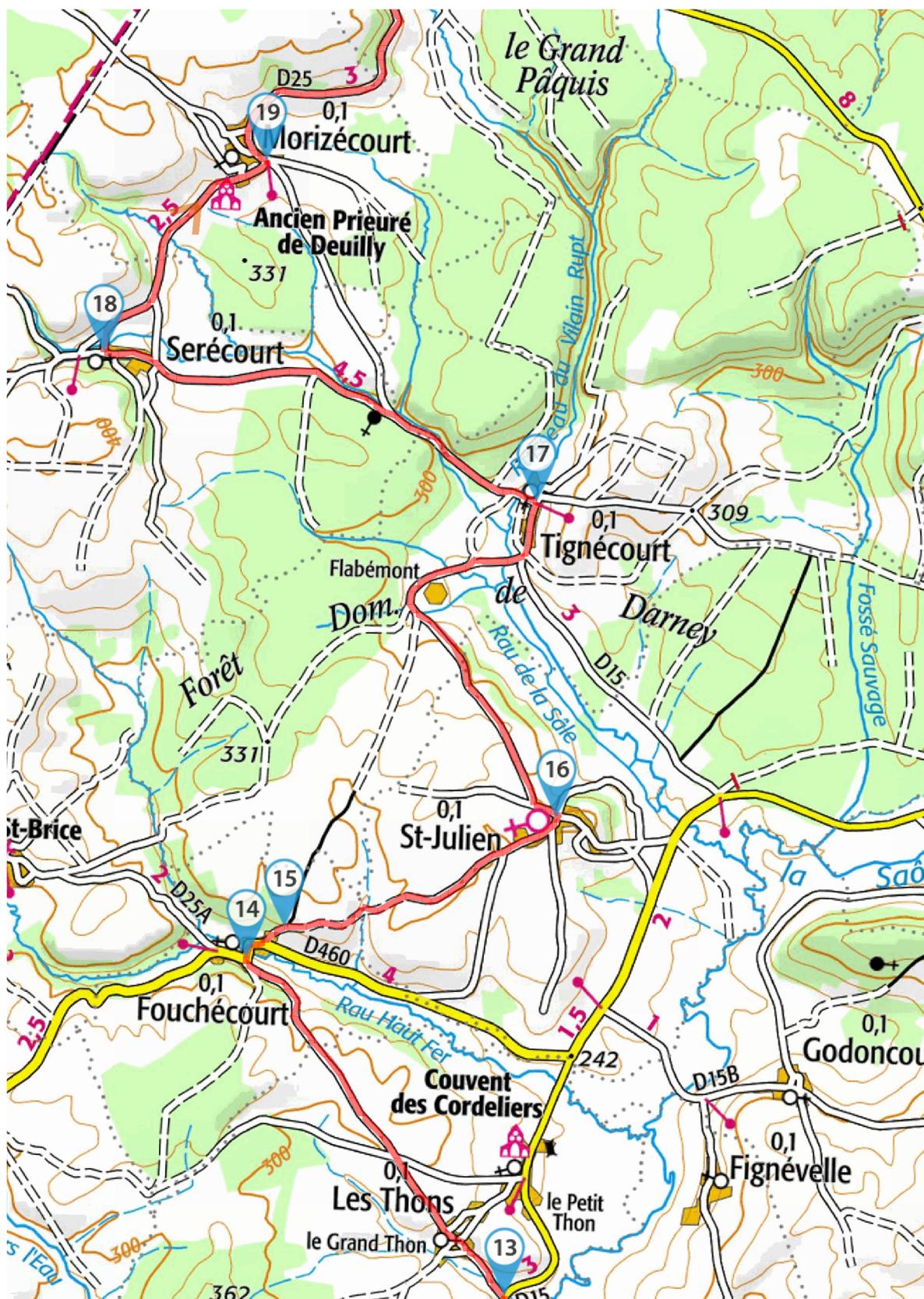
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

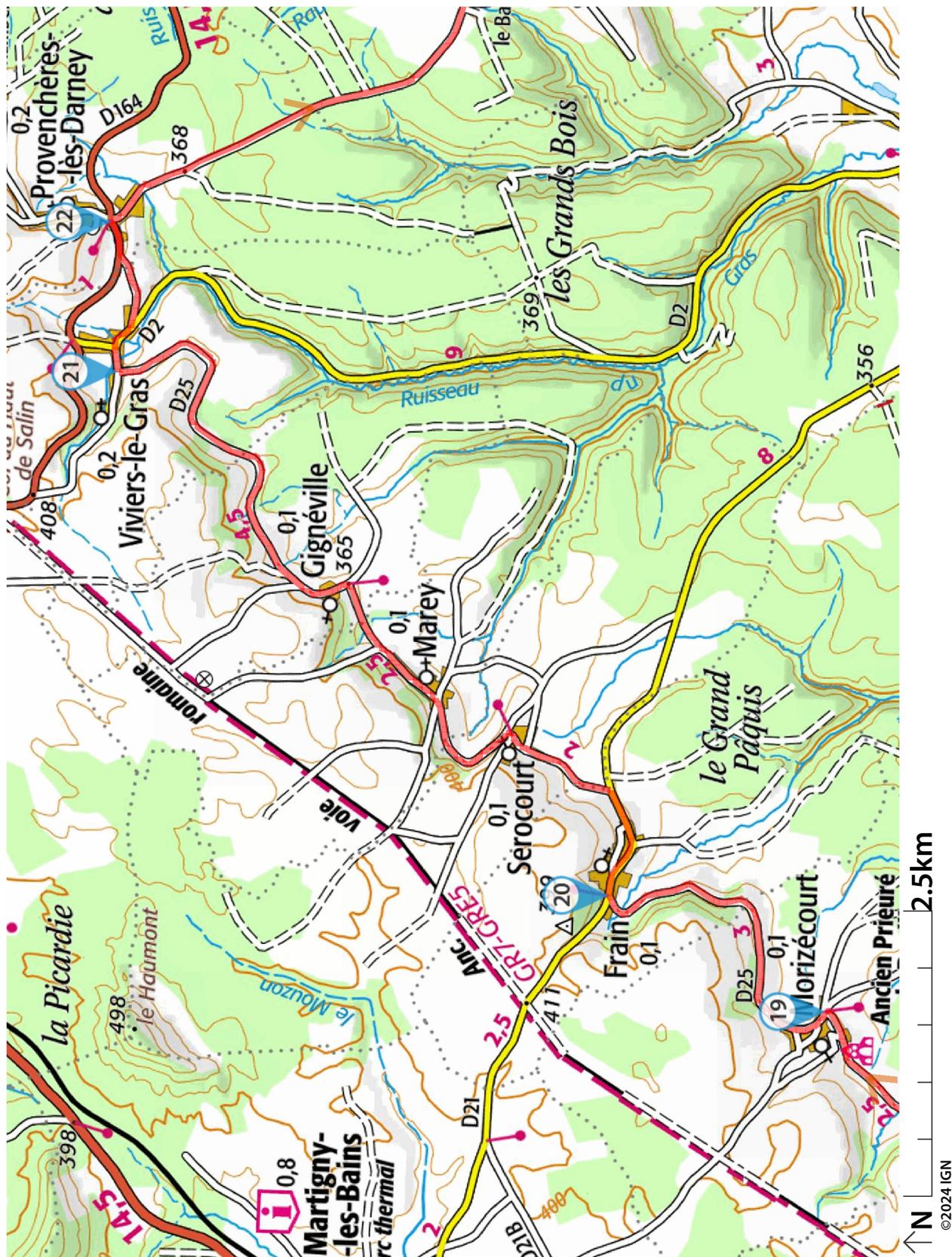
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

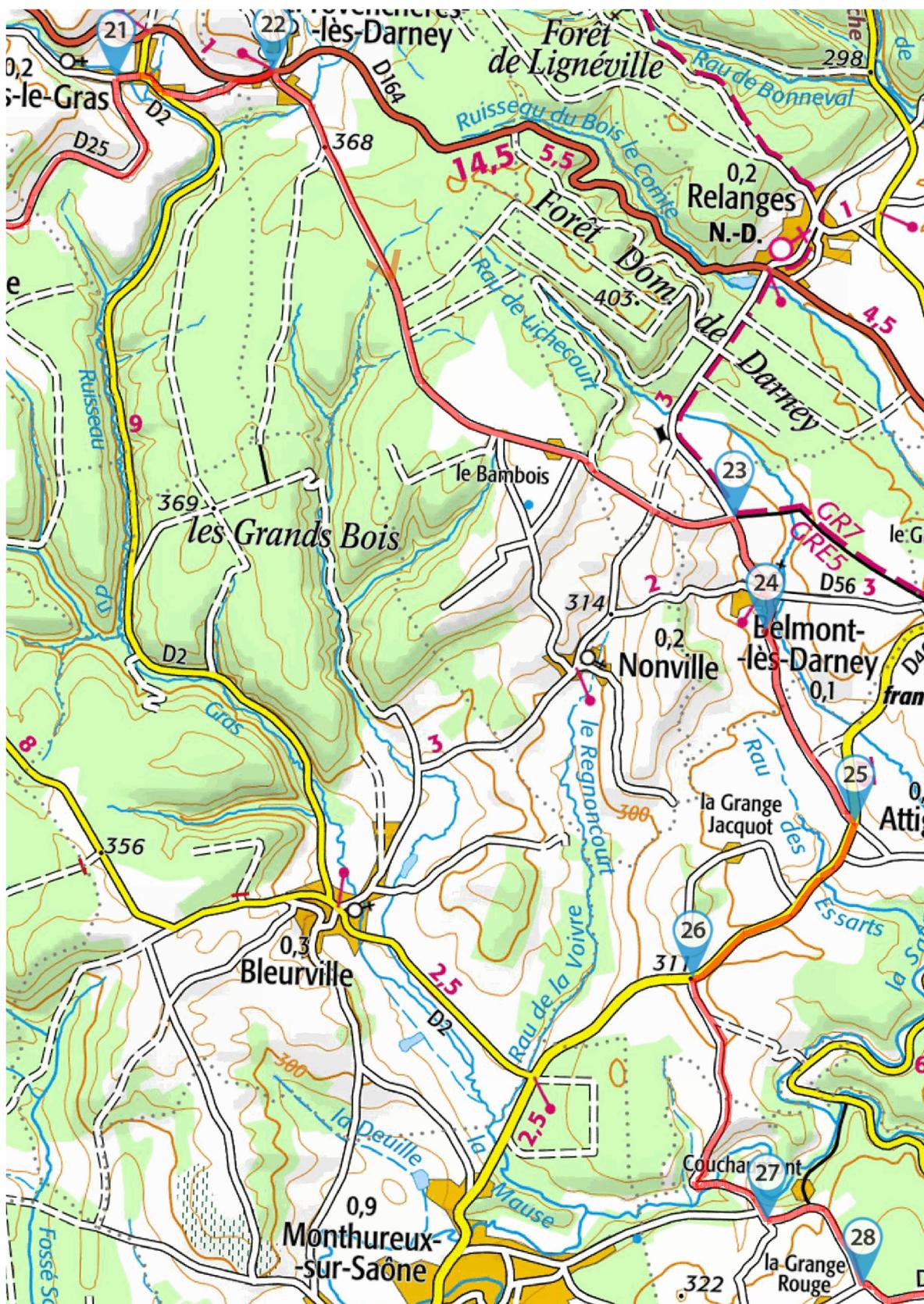
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

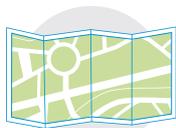
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**